

LICENCE PROFESSIONNELLE

SCIENCES HUMAINES & SOCIALES

Mention Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques

Parcours Gestionnaire en intervention sanitaire et sociale en gérontologie

UFR 5

Faculté des Sciences du sujet et de la société

Département
SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES

Secrétariat pédagogique :
Bât. B - Bureau 211
04 67 14 26 39
licence.3s@univ-montp3.fr

Responsables de la Formation
Mme Marie-Christine GÉLY-NARGEOT
marie-christine.gely-nargeot@univ-montp3.fr
Mme Marianna DANKO
marianna.danko@univ-montp3.fr

Lieu de la formation :
Montpellier

Formation continue :
Bât. B - 04 67 14 55 64
ufr5.fc@univ-montp3.fr

● Durée de la formation
1 année(s)

Formation initiale

Formation continue

Alternance

Contrat d'apprentissage

Contrat de professionnalisation

VAE

EAD

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence professionnelle **Gestionnaire en intervention sanitaire et sociale en gérontologie** forme à la prise en charge du vieillissement. En effet, ce domaine impose de mieux former les professionnels aux métiers existants mais également de former des professionnels à des métiers émergents. Ce secteur a un besoin très important en encadrement spécifique lié au maintien à domicile.

La formation porte ces objectifs professionnels spécifiques, clairement explicités, répondant aux demandes sociétales (vieillesse démographique de la population, Plan Alzheimer...). Elle permet l'acquisition de compétences professionnalisantes additionnelles et transversales (ouvertes aux cadres de santé, aux licences d'ingénierie sanitaire et sociale, aux BTS sanitaire et social, etc...), compétences qui permettent de répondre aux nouveaux métiers de coordination et gestion de réseaux gérontologiques, personnes en situation de handicap...

Cette formation est conçue dans un objectif d'insertion professionnelle.

CONDITIONS D'ADMISSION

Sont admis à candidater les étudiants titulaires :

- Soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'études dans l'enseignement supérieur :
 - DUT Carrières sociales (toutes options),
 - BTS Économie sociale et familiale et autres du secteur sanitaire et social,
 - L2 Sciences humaines, Psychologie, Sociologie, Économie, AES,
- Soit de tout autre diplôme exigé pour l'admission en IFCS (Institut de Formation des Cadres de Santé),
- Soit d'une validation d'acquis.

Critères de sélection :

La formation accueille un nombre limité d'étudiants. La sélection se fait sur dossier et éventuellement sur entretien. Le dossier de candidature est à télécharger sur le portail [Ecandidat](#) de l'université Paul-Valéry.

La procédure de candidature est obligatoire et les informations sont à prendre sur la page d'accueil du site de l'université et auprès du secrétariat de Licence.

Vous êtes **salié (du public ou du privé), demandeur d'emploi, travailleur non salarié, profession libérale etc.** et vous souhaitez vous inscrire à l'université dans le cadre d'un dispositif de formation continue, contactez le SUFCO : ufr5.fc@univ-montp3.fr

L'expérience professionnelle : une autre voie d'accès à un diplôme ou une autre voie pour valider un diplôme :

La Validation des Acquis Professionnels (VAP) : ufr5.fc@univ-montp3.fr

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : vae@univ-montp3.fr

Les étudiants internationaux doivent se renseigner sur la procédure spécifique développée sur le site de l'Université : International > Études à Montpellier en LMD :

<https://www.univ-montp3.fr/fr/etudes-à-montpellier-en-lmd>

SAVOIR-FAIRE ET COMPÉTENCES

- Assurer la coordination entre professionnels et usagers,
- Coordonner les intervenants et adapter les réponses à l'évolution des besoins,
- Analyser et informer sur le cadre légal et les contraintes,
- Organiser, animer et gérer des projets institutionnels,
- Construire des argumentaires rationnels et lisibles permettant d'aider à la décision,
- Interpréter la réglementation d'organisation, de contrôle et de gestion du personnel,
- Savoir mettre en œuvre les modalités de communication interne et externe (information des différents publics, travail en équipe, établir des relations constructives, créer un climat humain favorable...),
- Connaître et promouvoir l'accompagnement personnalisé de la personne âgée et du maintien à domicile,
- Savoir évaluer régulièrement l'évolution des situations et réajuster éventuellement les interventions,
- Savoir élaborer un plan d'aide pour les personnes âgées sur la base d'une évaluation pluridisciplinaire (physique, psychique, sociale, environnementale, etc)

Référentiel national de compétences de la mention Métiers du jeu vidéo : Fiche nationale Code RNCP : 30077



LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS SPÉCIFIQUES

PARCOURS GESTIONNAIRE EN INTERVENTION SANITAIRE ET SOCIALE EN GÉRONTOLOGIE

SEMESTRE 5 / 30 ECTS

Psychologie et sociologie du vieillissement	39H / 6 ECTS
Gestion des modes d'intervention à domicile	117H / 6 ECTS
Systèmes de soins et de protection sociale et juridique	39H / 12 ECTS
Méthodes et langues	39H / 6 ECTS

SEMESTRE 6 / 30 ECTS

Méthode - évaluation des apprentissages. Analyse des pratiques	182H / 8 ECTS
Stage et rapport de stage	10 ECTS
Projet tuteuré. Maintien à domicile. Aide à la vie quotidienne	156H / 12 ECTS

POURSUITE D'ÉTUDES

La licence professionnelle a vocation à déboucher directement sur la vie active.

Néanmoins, pour les étudiants le désirant, une poursuite d'études vers le DU Gestionnaire de Cas est envisageable. La fonction de « Gestionnaire de Cas » s'adresse à toutes les personnes «en situation complexe», quel que soit l'âge, c'est à dire aux personnes dont les problématiques touchent les champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

FINALITÉS PROFESSIONNELLES ET DÉBOUCHÉS

Les métiers du secteur médico-social :

- Coordinateur de service ou d'action dans le secteur médico-social,
- Coordinateur dans les Centres Locaux d'Information et de Coordination Gérontologiques (CLIC),
- Cadre intermédiaire chargé de l'intervention sanitaire et sociale au sein structures gérontologiques (EHPAD, SSIAD...),
- Conseiller gérontologique,
- Responsable de secteur pour animer une antenne de services d'aide à domicile.

AMÉNAGEMENT PARTICULIERS

Alternance des cours et du stage de septembre à décembre. À partir de février, les étudiants consacrent leur temps au stage et au projet tuteuré.

La formation peut s'effectuer dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Contrat de professionnalisation : jeunes de 16 à 25 ans révolus, demandeurs d'emplois de 26 ans et plus, bénéficiaires du RSA, de l'ASS.

Contact : Service universitaire de formation continue (SUFÇO) : contratpro@univ-montp3.fr
Téléphone : 04 67 14 55 82

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Partenaires professionnels :

La formation sera réalisée avec de nombreux partenaires issus du monde professionnel et institutionnel ou d'autres universités :

- Conseil général
- Médecins généralistes
- Médecins gériatres
- Avocat
- Notaire
- Paramédicaux
- Direction des établissements médico-sociaux
- Mutualité Sociale Agricole



Sous réserve d'accord, la Région Occitanie accorde son soutien financier à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (Sufco) pour la mise en œuvre de cette action de formation. Cette mesure concerne un nombre limité de demandeurs d'emploi.

SCUIO-IP

SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE
D'INFORMATION, D'ORIENTATION
ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

scuio@univ-montp3.fr

04 67 14 26 11

Bâtiment "Charles Camproux"

Ouverture au public :

Lundi au vendredi

de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
(excepté le vendredi après-midi)

SUFÇO

SERVICE UNIVERSITAIRE
DE FORMATION CONTINUE

sufco@univ-montp3.fr

04 67 14 55 82

Bâtiment B

Ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin

UFR 5

<https://ufr5.www.univ-montp3.fr/>

Bâtiment B

